

PREVENIR LE TERRORISME INTERNATIONAL PAR L'IMPLANTATION D'UN CORPS DIPLOMATIQUE

*L'Assemblée Générale,*

*Réalisant* le besoin pressant d'éliminer toutes formes de terrorisme,

*Alarmé* par les pays qui sont incapables de prendre des mesures préventives contre le terrorisme dans leurs propres nations,

*Réaffirmant* les efforts des nations pour protéger la sécurité internationale,

*Renforçant* l'importance d'une approche unifiée contre le terrorisme,

1. Déplore l'existence de terrorisme internationale dans chaque pays du monde;
2. Urgeant les pays de reconnaître le besoin pour une coalition internationale afin d'éliminer le terrorisme à l'intérieur d'états individuels;
3. Suggère à l'assemblée générale la formation d'un corps diplomatique des Nations Unies, qui sera invité par des états individuels pour évaluer la menace terroriste dans leur pays et pour suggérer des solutions aux états individuels;
4. Recommande que ce dit corps diplomatique se réunit avec notre comité afin d'évaluer la progression de la prévention du terrorisme dans les pays qui ont exprimé le désir de l'éliminer;
5. Faisant appel à tous les nations de contribuer leurs ressources, qu'ils soient naturelles, financières ou autres, afin d'aider les pays désirant de mettre en action les recommandations du corps diplomatique, par rapport à l'éliminations du terrorisme dans leur pays.
6. Encourage l'organisation à établir une tribune sur terrain neutre avec les acteurs non-gouvernementaux à buts politiques et les gouvernements pour appuyer la notion que la violence est répréhensible et inacceptable. Ceci devrait promouvoir la communication diplomatique entre les acteurs non-gouvernementaux à buts politiques et les gouvernements.

